








La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h + 7.5 h	Q2
--------------	----------------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identifier les différents modes de gestion des ressources humaines et les logiques sous-jacentes ;</li> <li>• reconnaître les techniques et méthodes de gestion du personnel qui permettent d'accompagner la conduite et le développement des individus et des équipes dans l'organisation ;</li> <li>• proposer une politique et des pratiques de gestion des personnes adéquates au regard d'une stratégie d'entreprise et d'un contexte donnés ;</li> <li>• développer une analyse critique d'une situation de gestion du personnel.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Les acquis d'apprentissage sont évalués au travers de deux dispositifs:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. un <b>examen écrit individuel</b> en session portant sur la matière abordée lors des séances magistrales, lectures et échanges (70% de la note totale, en 1e session)</li> <li>2. un travail pratique, consistant en la réalisation et la présentation collective d'une <b>étude de terrain</b> sur une pratique de GRH, dans la perspective du Management humain (30% de la note totale, en 1e session).</li> </ol> <p>La réussite du cours est conditionnée à la <b>participation aux deux dispositifs</b> d'évaluation (examen et travail) et à une note de <b>min. 8/20 à l'examen</b>. S'agissant d'une évaluation continue, le travail ne peut pas être représenté en seconde session. En cas de non réussite du cours en première session, la note du travail n'intervient plus que pour 20% de la note globale de l'étudiant-e.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours repose sur la combinaison de séances de cours théoriques, de lectures et de partage d'expériences de praticiens.</p> <p>Le TP combine lectures, séances d'accompagnement (y.c. méthodologique), réalisation d'une enquête de terrain (étude de cas par entretiens semi-directifs) et présentation orale.</p>
Contenu	<p>Le cours se structure autour de quatre grandes thématiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse critique de la GRH traditionnelle : évolution de la fonction RH ; principaux concepts théoriques associés à la GRH traditionnelle ; évolutions contemporaines du travail, des organisations et du management des personnes ;</li> <li>2. Proposition du Management humain et ses fondements anthropologiques et théoriques (réflexivité, reconnaissance, travail réel) ;</li> <li>3. Approfondissement des enjeux organisationnels actuels (travail hybride, diversité...);</li> <li>4. Présentation des principales pratiques de GRH (gestion des carrières, évaluation du personnel...) et réflexion sur les conditions de leur adéquation dans une perspective de Management humain.</li> </ol> <p>Enfin, un travail pratique réalisé en groupe amène les étudiants à étudier une politique de GRH particulière développée dans une organisation.</p>
Ressources en ligne	Slides et lectures sur Moodle
Bibliographie	Support <u>obligatoire</u> : Taskin, L. et Dietrich, A. (2024) Management Humain, 3è édition. Bruxelles : De Boeck supérieur, coll. Manager RH
Autres infos	<p>Dans le cadre du travail écrit, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique (APA, 7e éd.). L'utilisation de l'IA générative est tolérée à condition qu'elle soit occasionnelle et limitée. L'utilisation de l'IA doit être explicitement indiquée au début du travail. Pour chaque usage qui en est fait (génération d'idées, recherche de littérature, génération du texte, correction du texte...), l'étudiant-e précise quel outil d'IA générative a été utilisé, pour quelle partie, de quelle manière, et dans quelle mesure. Le non-respect de cette obligation peut constituer une irrégularité. L'étudiant-e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources et outils utilisés.</p>

Faculté ou entité en charge:	ESPB
------------------------------	------

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	<a href="#">DROB1BA</a>	5	<a href="#">BDROI1220</a>	
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	<a href="#">DRNB1BA</a>	5	<a href="#">BDROI1220</a>	
Bachelier en information et communication	<a href="#">COMB1BA</a>	5		
Bachelier en information et communication (français-anglais)	<a href="#">COAB1BA</a>	5		
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">COTB1BA</a>	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	<a href="#">ECGB1BA</a>	5		
Bachelier : ingénieur de gestion	<a href="#">INGB1BA</a>	5		
Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle]	<a href="#">TIMB1BA</a>	5		